

De : [Porte-Parole](#)
À : [REDACTED]
Objet : REPONSE-2 | Demande d'information - Garderie éducative la souris verte (DM-2627-074)
Date : 29 juillet 2026 11:17:30
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)

Bonjour,

L'Office ne commente pas les dossiers en cours de traitement. Lorsqu'une plainte lui est soumise, il entreprend généralement des démarches auprès de la personne ou de l'organisation concernée afin d'en vérifier la recevabilité et le bien-fondé. Le cas échéant, il l'accompagne dans la mise en place des mesures correctives nécessaires dans un délai raisonnable.

Nous n'avons pas d'autres informations à transmettre en lien avec ce dossier.

Bonne journée,

Équipe des relations média

Office québécois de la langue française

276, rue Saint-Jacques, bureau 400

Montréal (Québec) H2Y 1N3

oqlf.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur



De : [REDACTED]

Envoyé : 28 juillet 2026 19:25

À : Porte-Parole

Objet : Re: Demande d'information - Garderie éducative la souris verte (DM-2627-074)

Merci du retour.

Donc, pour bien comprendre, la garderie n'est pas encore conforme aux normes de l'OQLF?

Merci

Le mar. 28 juill. 2026, à 16 h 41, Porte-Parole <porteparole@oqlf.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Oui, l'Office a reçu deux plaintes concernant cette garderie, plus précisément au sujet des communications de l'employeur.

L'Office a communiqué avec l'entreprise pour l'informer de la réception de plaintes. Il accompagnera l'entreprise pour que les corrections nécessaires soient apportées.

Bonne fin de journée,

Équipe des relations média

Office québécois de la langue française

276, rue Saint-Jacques, bureau 400

Montréal (Québec) H2Y 1N3

oqlf.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur



De : [REDACTED]

Envoyé : 28 juillet 2026 10:27

À : Porte-Parole <porteparole@oqlf.gouv.qc.ca>; [REDACTED]
[REDACTED]

Objet : DM-2627-074 - Demande d'information - Garderie éducative la souris verte

Bonjour,

Je vous contacte afin de confirmer certaines informations concernant la Garderie éducative la souris verte située à Sainte-Marthe-sur-le-lac (42 31e Av, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, QC J0N 1P0).

Le 21 mai 2026 le Ministère de la Famille m'a informé avoir transmis une plainte à l'OQLF concernant la garderie nommée ci-haut.

J'aimerais confirmer quelques informations :

- Est-ce que l'OQLF a bien traité une plainte concernant la Garderie éducative la souris verte?
- Quel était la plainte exactement?
- Est-ce que la garderie est désormais conforme aux normes de l'OQLF?
- Depuis quand est-elle conforme? (si applicable)

Merci de me répondre dans les plus brefs délais.

Cordialement,

[REDACTED]

[REDACTED]

